Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 42 (1969)

Heft: 4: Problèmes d'aménagement en montagne : problèmes de l'Entremont, Valais

Artikel: Une bonne fée moderne : l'aide familiale

Autor: Hermenjat, Renée

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126653

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une bonne fée moderne: L'aide familiale

«Allô, le Secrétariat des aides familiales? Ma femme vient d'être hospitalisée d'urgence, pourriez-vous m'envoyer une aide pour s'occuper de mes trois enfants?» – «Mais certainement, monsieur, quelle est votre adresse...»
Et le téléphone sonne, sonne: une dépression nerveuse ici, une maternité prématurée là, aggravation d'une sclérose en plaques, ailleurs.
Chez l'ouvrier ou l'avocat, le fonctionnaire ou le commerçant, c'est la même panique lorsque la mère de famille vient à manquer. La sérénité revient lorsque apparaît l'aide familiale, qui, en un tour de main débarbouille les enfants, prépare le repas, savonne les langes du petit dernier, met de l'ordre dans la maison, repasse le linge en attente, etc.
Il est assez curieux de constater que la profession sans prestige de «ménagère» (au fait, est-ce vraiment une profession?) soit aussi importante lorsque la responsable vient à manquer. Quel désarroi, quand la femme «qui ne travaille pas» tombe malade. Il semble alors que plus rien ne peut tourner rond, et très rarement le père de famille est en mesure de parer au plus pressé et de maintenir une certaine harmonie dans son foyer.
De plus en plus on a besoin de ces travailleuses sociales qui agissent directement «sur le terrain»; l'urbanisation croissante que nous subissons fait que, paradoxalement, les hommes s'entassent dans des cités toujours plus grandes et qu'ils y ressentent lourdement le fardeau de la solitude. Il semble qu'autrefois, une plus grande solidarité familiale permettait de «faire face» dans de telles situations. Actuellement, les mères de familles subissent de telles tensions qu'elles sont plus vulnérables et plus sujettes aux dépressions nerveuses. Et lorsque la mère est déprimée, on peut souvent constater la dérive de son foyer.

Le travail social fait de réels progrès

Les maladies et les toxines sociales que sécrète la cité ont obligé les travailleurs sociaux à structurer leur action. Des progrès immenses ont été réalisés dans tous les secteurs sociaux depuis ces dernières années. Les moyens empiriques et charitables d'autrefois ont fait place à des institutions organisées de manière efficace où la technique doit s'allier au dévouement.
Les communes ont bien compris l'urgence de ces besoins et contribuent généreusement à la subvention des associations d'aides familiales qui restent cependant œuvres privées. On a également compris la nécessité de rémunérer convenablement les travailleurs sociaux en général, et maintenant les aides familiales débutent avec un salaire de 800 fr. par mois et bénéficient d'un contrat type qui leur garantit une semaine de quarante-quatre heures au maximum, des vacances, une retraite complémentaire AVS et une participation aux frais d'assurance maladie.
La population lausannoise, par exemple, est desservie par trois services d'aides familiales: service catholique, service lausannois et Association pour l'entraide à la famille. Ces trois services se sont groupés en une union dont le secrétariat se trouve avenue de Rumine 2 et où l'on peut s'adresser le matin: tél. 22 35 33.
Toute famille, quels que soient ses moyens financiers, peut demander une aide familiale en cas de nécessité. La collectivité subventionne suffisamment cette organisation pour que les familles aux ressources modestes ou en difficulté financière puissent bénéficier à prix modique d'un dépannage familial. Les pouvoirs publics ne lésinent pas quand il s'agit d'assurer la santé physique et morale de la famille. Il faut que cela soit dit et que les mères fatiguées, malades ou déprimées mais disposant de peu de moyens n'aient pas de fausse honte à demander de l'aide en cas de besoin.

Qui sont les aides familiales?

Une aide familiale est une femme, jeune ou moins jeune, célibataire ou mariée qui possède des qualités humaines, un sens social, esprit d'initiative, intelligence pratique, sens des responsabilités, facilité d'adaptation, tact, discrétion, goût pour les travaux ménagers, les soins au foyer, bonne santé, bon équilibre psychique et amour des enfants.
Que d'exigences, dira-t-on. Quelle femme peut se vanter de posséder toutes ces qualités? Et pourtant, les trente aides familiales qui travaillent sur la commune de Lausanne assument ces responsabilités et sont heureuses dans leur profession. Certaines ont même renoncé à des situations mieux rémunérées pour devenir aides familiales. Employons un mot démodé: il est vrai que les femmes aiment se dévouer.
Une aide familiale n'est pas une femme de ménage. Elle ne fait pas de gros travaux, elle remplace la mère, sécurise les enfants, et parfois aussi la maman déprimée.
Elle peut ainsi se réaliser dans une œuvre concrète et tangible. Des lettres touchantes parviennent au secrétariat: pères et mères reconnaissants d'avoir pu, ainsi aidés, traverser sans dommage pour les enfants, une période difficile où tout, mais alors tout, allait de travers.

L'aide familiale revalorise parfois une jeune mère en lui montrant combien sa tâche d'éducatrice est essentielle. Souvent les jeunes mères, éprises d'activisme, pâtissent de cette légende qui veut que la femme au foyer «ne travaille pas». Souvent aussi, elle est mal préparée à la tâche délicate qui lui incombe en ayant à élever plusieurs enfants tout en gérant un budget précaire face aux mille et une tentations des magasins modernes qui mettent tout à la portée de la main. L'aide familiale, en lui redonnant confiance en elle-même, en lui faisant saisir combien son rôle est irremplaçable, peut la «remettre sur les rails» et redresser une situation mal équilibrée.

La formation d'une aide familiale

Il existe deux écoles romandes d'aides familiales: l'une à Fribourg, l'autre à Neuchâtel. L'âge d'admission est de 19 ans, mais il existe une possibilité de préstage pour les plus jeunes. La durée de cette formation est de dix-huit mois dont sept mois de cours théoriques et pratiques en internat à l'école, et onze mois de stages divers, rétribués, dans divers établissements pour enfants, nourrissons, vieillards, malades, et dans les services d'aide familiale. De grandes facilités financières existent: écolage gratuit ou bourses. Un diplôme sanctionne cette formation reconnue par l'Association suisse des organisations d'aide familiale.

Une formation accélérée existe aussi pour les femmes de 35 ans et plus. Durée trois mois de cours théoriques et pratiques, sanctionnés par un certificat d'aide familiale également reconnu par l'Association suisse des organisations d'aides familiales. Des facilités financières sont aussi accordées pour la formation accélérée.

Ainsi les femmes qui ont élevé leurs enfants ou qui sentent le besoin de reprendre une activité peuvent acquérir cette formation accélérée et travailler ensuite à temps partiel ou à plein temps comme aide familiale dans la commune où elles résident.

Bientôt la vente des pincettes

Mme Desponds, secrétaire des aides familiales, ayant elle-même élevé ses enfants, dirige avec compétence et chaleur son service. Elle connaît bien chacune de ses aides familiales et s'efforce de les orienter vers les cas où sa personnalité pourra donner toute sa mesure. Il lui faut aussi beaucoup de tact, de doigté et d'équilibre. On ne s'habitue jamais à vivre au milieu des drames. Car, par principe, toutes les personnes qui demandent aide au secrétariat se trouvent en difficulté, parfois même dans une situation dramatique. Il lui faut encore savoir orienter les cas qui ne sont pas de sa compétence vers les services adéquats. Cette information sociale, qui n'est pas inscrite au cahier des charges, doit cependant être faite.

Encore des quémandeurs, dira-t-on!

Non, des travailleuses sociales qui s'efforcent de résoudre les problèmes de notre temps et de la famille.

Pas des quémandeurs, mais des femmes lucides qui voudraient augmenter leur possibilité d'action, car les besoins sont immenses et les aides familiales encore trop peu nombreuses.

H.S.M. Renée Hermenjat